

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 15 JUIN 2009 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30 CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD

SONT PRÉSENTS : Monsieur le maire William Steinberg, Madame la conseillère Bonnie Feigenbaum et Messieurs les conseillers Clifford Borden, Leon Elfassy, Abraham Gonshor, Michael Goldwax et David Sternthal formant quorum sous la présidence du maire Steinberg.

SONT AUSSI PRÉSENTS : Monsieur Robert Martin, directeur de sécurité publique, remplaçant du directeur général et Monsieur Charles Ohayon, assistant - greffier qui prend note des délibérations.

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

SUSPENSION

À 20h30, il est proposé par Monsieur le maire William Steinberg, de suspendre la présente séance.

À 20h40, les délibérations de la présente séance reprennent.

2009-143

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Feigenbaum, appuyé par le conseiller Borden et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

Intervention des personnes intéressées concernant la demande de dérogation mineure au 28 chemin Cleve :

M. Brian, 26 Cleve et M. Reichson, 24 Cleve ont demandé au Conseil de rejeter la demande de dérogation mineure pour l'immeuble situé au 28, chemin Cleve.

2009-144

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – IMMEUBLE DU 28 CHEMIN CLEVE

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la demande de dérogation mineure pour le lot 2089293 situé au 28 chemin Cleve, afin de permettre quarante (40) places de stationnement au lieu du minimum requis de quarante-huit (48) places, du 21 juin au 31 août 2009, le tout conformément aux dispositions du Règlement n° G-18-0005;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme, à sa séance du 11 mai 2009, a recommandé d'approuver la demande de dérogation mineure ci-dessus;

Il est proposé par le conseiller Borden, appuyé par le conseiller Sternthal et **RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- QUE le conseil municipal **approuve** la demande de dérogation mineure décrite ci-dessus pour l'immeuble situé au 28 chemin Cleve sur le lot 2089293.

Adoptée

2009-145

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT REMPLAÇANT LE CHAPITRE 12 DU RÈGLEMENT N^O. 727 CONCERNANT LE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

AVIS DE MOTION a été donné par la conseillère Feigenbaum que, lors d'une assemblée subséquente du conseil municipal, le Plan d'implantation et d'intégration architecturale, règlement pour protéger la conservation et le développement de l'architecture et d'aménagement paysager de qualité qui soit en harmonie avec l'héritage de la Ville, sera soumis au Conseil municipal pour adoption.

Tous les membres du conseil ont reçu une copie du règlement Plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA) et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2009-146

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N^O 760-1 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT N^O 760 CONCERNANT LES PISCINES

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Elfassy qu'à une prochaine séance du Conseil, il y aura adoption du règlement n^o 760-1 modifiant le règlement n^o 760 concernant les piscines.

Tous les membres du conseil ont reçu une copie du projet de règlement n^o 760-1 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2009-147

ADOPTION DES POLITIQUES RÉVISÉES RELATIVES AUX CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE RÉMUNÉRATION DES CADRES AINSI QUE DES CADRES DE DIRECTION DE LA VILLE DE HAMPSTEAD

Il est proposé par le conseiller Sternthal, appuyé par le conseiller Goldwax et résolu unanimement de reporter ce sujet à une séance ultérieure du conseil.

Reportée

À 20h13, le conseiller Borden s'absente de l'assemblée.

2009-148

EMBAUCHE DE ME NATHALIE LAUZIÈRE, À TITRE DE « GREFFIÈRE »

Il est proposé par la conseillère Feigenbaum, appuyé par le conseiller Gonshor et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- D'embaucher **Me Nathalie Lauzière, à titre de « Greffière »** au plus tard le 13 juillet 2009, assujettie à une période d'essai usuelle et aux autres conditions, ainsi qu'à celles prévues dans le dossier confidentiel « Personnel » détenu dans le bureau du Directeur général;
- QUE le certificat du trésorier no 09-027, daté du 1^{er} juin 2009 atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2009-149

APPROBATION DU CONTRAT D'EMBAUCHE DE M. MARC LACHAPELLE À TITRE DE « CONTREMAÎTRE – TRAVAUX PUBLICS »

CONSIDÉRANT QUE la ville de Hampstead requiert l'embauche d'un contremaître;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général recommande l'embauche de Monsieur Lachapelle pour combler ce poste;

Il est proposé par le conseiller Goldwax, appuyé par la conseillère Feigenbaum et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- D'APPROUVER l'embauche temporaire de Monsieur Marc Lachapelle à titre de « Contremaître – travaux publics » pour une période n'excédant pas le 31 décembre 2009, assujetti à une période d'essai et aux conditions usuelles, ainsi qu'aux conditions prévues dans le dossier confidentiel « Personnel » détenu dans le bureau du Directeur général;
- D'AUTORISER le directeur des ressources humaines, ou son représentant, à signer les documents nécessaires à l'exécution du contrat; et
- QUE le certificat du trésorier no 09-028, daté du 8 juin 2009, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2009-150

REPLACEMENT TEMPORAIRE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DURANT SES ABSENCES

Il est proposé par le conseiller Sternthal, appuyé par le conseiller Goldwax et résolu unanimement de reporter ce sujet à une séance ultérieure du conseil.

Reportée

2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

2009-151

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par la conseillère Feigenbaum et résolu à l'unanimité de clore la séance.

Adoptée

Dr William Steinberg, maire

Charles Ohayon, assistant - greffier